



Formulaire d'inscription Electricien Chef de Chantier

EIT.valais

Inscription Je souhaite m'inscrire au(x) module(s) suivant(s) – **Cochez SVP**

		<u>Cotisant contribution professionnelle (CPR)</u>	<u>Non-Cotisant CPR</u>
<input type="radio"/>	Module 1 Courant faible/télécommunication	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	Module 2 Installation courant fort	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	Module 3 Normes/Règles de la technique/ Sécurité au travail	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	Module 4 Schémas et appareils/Plans	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --
<input type="radio"/>	Module 5 Métrés/Calculations	prix compris avec module 4	
<input type="radio"/>	Examen final Conduite de chantier*	Fr. 700. --	Fr. 1'100. --

*Les modules 1 à 5 doivent être réussis. Pour les électriciens de montage, 1 année de pratique avant le début de la formation est demandée.

→ Pour obtenir la **subvention** de la commission professionnelle paritaire et de l'association cantonale, les factures et les justificatifs de paiement doivent être établis au nom du candidat.

Merci de joindre une copie de votre CFC avec ce formulaire.

Une fois l'inscription confirmée, une convocation, le programme du module ainsi qu'un bulletin de versement seront envoyés au candidat. L'inscription sera considérée comme définitive lorsque le candidat se sera acquitté de la finance d'inscription ou d'un premier acompte (possibilité d'obtenir un plan de financement, sur demande).

Candidat/e

Données personnelles du/de la candidat/e

Titre Mme M

Nom _____

Prénom _____

No NSS (AVS) _____

Date de naissance _____

Adresse _____

NPA / Lieu _____

Lieu d'origine _____

Nationalité _____

Téléphone _____

Mobile _____

E-mail  _____

Activité professionnelle

Données professionnelles du/de la candidat/e

Profession _____

Activité _____

CFC de _____

Année _____

Nom de l'employeur _____

Adresse _____

NPA/ Lieu _____

Canton _____

Facturation souhaitée : Unique Plan de financement

En apposant sa signature, le/la candidat/e déclare accepter le règlement ci-contre :

Lieu et date : _____

Signature du/de la candidat/e : _____

Règlement

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, **par écrit, 15 jours** avant le début du cours.
- Passé ce délai, le montant de l'inscription est dû dans son entier.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Pour les cas de désistements exceptionnels, veuillez-vous référer aux Conditions générales.

Merci de retourner le formulaire par mail à : ffc@bureauesmetiers.ch